



Monteur de lignes

Occupation

Description de l'occupation

- Exécute des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par l'entretien et la réparation;
- Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Montage de lignes électriques (5185).

Durée de la formation :

900 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 2*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC)*, d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence-occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématiques, de physique et de chimie;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un sens de l'équilibre (agilité et souplesse);
- Être capable de travailler en équipe;
- Être disponible pour se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées;
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen

Monteur de ligne*	57 073 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	64 884 \$
Proportion**	86 %

* Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.

** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé 500 heures en 2009. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur de lignes		
Classe 1	32,86 \$	—
Classe 2	31,47 \$	—
Classe 3	27,82 \$	—
Classe 4	27,09 \$	—
Monteur « T »	—	33,62 \$

Salaire en avril 2010.

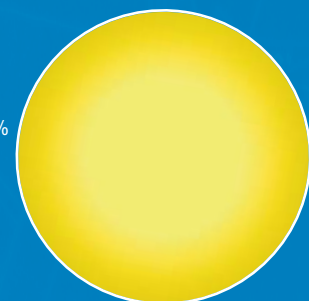
Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	26	34
Taux de placement des diplômés*	89,2 %	89,9 %

* Source : Enquête *La relève au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur

Génie 100 %



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	37
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	44
Côte-Nord	46
Estrie	23
Île de Montréal	31
Laval-Laurentides-Lanaudière	160
Mauricie-Bois-Francs	74
Montérégie	112
Outaouais	27
Québec	205
Saguenay-Lac-Saint-Jean	73
Extérieur et Baie-James	3
Total	835

Nombre de femmes actives dans le métier

3

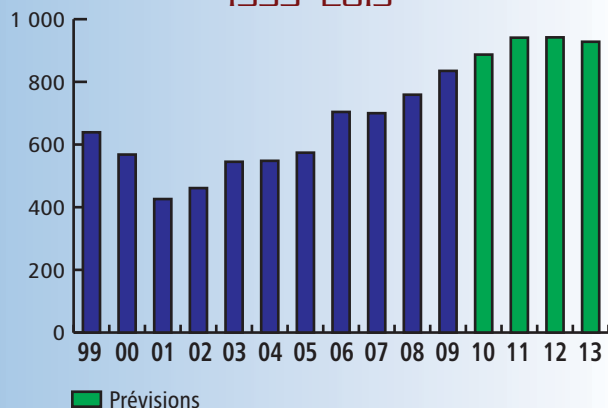
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur de lignes	62 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	44	21 %	55 %	24 %	835
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- En 2009, on dénombrait 835 monteurs de lignes sur les chantiers de construction, soit une hausse considérable de 10 % comparativement à 2008. L'accroissement des travaux de centrales hydro-électriques depuis le début de la décennie profite aux monteurs de lignes, dont la quasi-totalité du volume de travail provient du secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte près de 60 entreprises embauchant des monteurs de lignes. Les plus importantes firmes sont responsables d'une part très élevée de l'activité. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite généralement de travailler à l'extérieur de la région où est domicilié le salarié;
- En 2009, 34 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui surpasse la moyenne des 5 dernières années. Les monteurs de lignes qui travaillent au moins 500 heures gagnent un salaire annuel moyen pouvant atteindre 65 000 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent excellentes pour les monteurs de lignes. Le fait que les projets de centrales hydroélectriques stimuleront la demande de main-d'œuvre et que les travailleurs vieillissent créera des besoins de relève.



Formation offerte

dans l'établissement public suivant :

- CF en montage de lignes (Saint-Henri)

